

Faisant suite à mes propos et à ma requête antérieure, au sujet de l'agence d'expansion régionale et l'Office d'expansion économique de la région atlantique, il me semble que l'article du bill prévoyant l'abolition de cet organisme en 1969 est plus important que jamais. Si la réponse à la question est dans le sens de l'affirmative, c'est-à-dire si l'on me dit que l'agence d'expansion et l'Office d'expansion économique de la région atlantique sont identiques, on ne pourra certainement pas prévoir de date d'expiration pour ce dernier. Il me semble qu'il y aurait lieu de rayer cette disposition, même s'il s'agit de deux choses différentes. En ce qui concerne le montant de 100 millions de dollars envisagé, j'ai déjà dit qu'en ce qui nous concerne, de ce côté-ci de la Chambre, il ne suffirait pas pour atteindre les objectifs que vise la loi.

Enfin, je me permettrai de dire qu'en prenant la parole pendant la dernière session au sujet de l'Office d'expansion économique de la région atlantique, j'ai recommandé comme la première chose que devrait entreprendre cet Office. l'examen de l'aide qu'il serait possible de donner aux régions à main-d'œuvre excédentaire. Ma propre région en est une et il y en a d'autres dans les provinces atlantiques. J'espère bien que c'est la première chose à laquelle on s'attaquera. Je comprends fort bien qu'il faudra collaborer pleinement avec les gouvernements des provinces. Je me rends également compte que le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, qui pense d'abord à sa province chaque fois qu'il vient à Ottawa, a récemment rendu visite au secrétaire d'État pour lui proposer de charger d'abord l'Office d'expansion économique de la région atlantique d'étudier à fond les régions comme celle que je représente. Je tiens à le rappeler de nouveau au secrétaire d'État. Il s'agit là d'une question très importante.

Je sais qu'en Nouvelle-Écosse, la société *Industrial Estates Limited* instituée par le gouvernement tory de la province a fait un beau travail. Il faudrait la rattacher à l'Office d'expansion économique de la région atlantique. J'ai parlé, il y a un ou deux ans, avec un membre de l'Office d'expansion économique de la région atlantique qui doit être président de l'*Industrial Estates Limited*. Je me suis entretenu avec lui de la possibilité d'attirer certaines entreprises dans des régions déterminées. Il m'a dit qu'à son avis, il serait assez difficile, dans certains cas, à l'*Industrial Estates Limited* de fournir aux entreprises les fonds nécessaires pour s'établir dans certains secteurs. Il faudrait, à son avis, faire certains efforts au niveau fédéral pour remédier à cet état de choses. Il me

semble que l'Office d'expansion économique de la région atlantique permettra de résoudre le problème.

Je n'ai plus rien à dire au sujet du bill pour l'instant. Le comité en sera saisi en temps voulu, et je ferai peut-être alors quelques observations. Il me semble que cet Office peut être très utile et d'une grande aide pour la région atlantique, s'il réalise les objectifs visés lors de sa création.

M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà parlé au cours de ce débat et je ne voudrais pas prendre trop de temps à ce moment-ci. J'aimerais cependant faire quelques observations et poser quelques questions. Au cours d'une discussion antérieure, le secrétaire d'État (M. Pickersgill), qui répondait au député de Royal (M. Fairweather), a déclaré que l'Office d'expansion économique de la région atlantique et les 100 millions de dollars qu'on lui affectait serviraient à combler des lacunes. Il a ajouté ce qui suit, comme en témoigne le hansard à la page 1332:

J'ai mentionné divers ministères, mais je n'ai peut-être pas fait mention de tout ce que j'aurais dû, car il y a d'autres projets...

Puis, il a mentionné son collègue, le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Laing).

...et mon honorable ami, le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, pourra, je l'espère, grâce au programme des parcs nationaux et d'autres initiatives, contribuer sensiblement à ces placements de capitaux dans les provinces de l'Atlantique.

Le secrétaire d'État hoche la tête en signe d'assentiment. Je suis très heureux d'apprendre que le secrétaire d'État considère comme un montant minimum et non comme un plafond le montant de 100 millions de dollars dont il était question au début. Il est agréable d'entendre qu'il n'y aura qu'une façon de modifier ce montant, c'est-à-dire en l'augmentant. Je suis sûr que l'Office aura besoin de beaucoup plus que 100 millions de dollars. Je le répète, le secrétaire d'État convient avec moi que les divers ministères feront de lourds déboursés d'immobilisations. Si j'ai bon souvenir, il a déclaré que le ministre des Pêcheries (M. Robichaud) et certains de ses collègues effectueraient de fortes dépenses.

Les députés de l'opposition n'auront qu'à se réjouir si les ministères de l'État continuent à dépenser autant qu'on la fait depuis 1957 dans diverses circonscriptions et dans les provinces atlantiques en général. Nous aimerions que le montant des déboursés soit légèrement majoré, mais s'il se maintient au même niveau que durant la période dont je viens de parler, nous serons tous satisfaits. Si les députés se donnent la peine